



Motion de soutien au maintien du karaté comme discipline aux prochains jeux olympiques de 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques qui viennent de s'achever ont montré, une nouvelle fois encore, la puissance et la grandeur de notre pays sur le plan sportif planétaire.

Nous pouvons être fiers de nos athlètes. Le peuple français était tout en émoi pendant ces semaines, jusqu'à ressentir des émotions devant des disciplines habituellement peu suivies.

Avec 33 médailles olympiques dont 10 en or et 54 paralympiques dont 11 en or, nos sportifs n'ont pas à rougir de leurs performances.

La citation de Pierre De Coubertin résonne en nous tous : "Le plus important aux Jeux Olympiques n'est pas de gagner mais de participer, car l'important dans la vie ce n'est point le triomphe mais le combat ; l'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu."

Le bilan de ces jeux olympiques et para-olympiques est plus que prometteur pour les prochains jeux olympiques qui se dérouleront en 2024, en France.

En Meurthe-et-Moselle, terre de jeux labélisée Paris 2024, nous sommes fiers du parcours de nos sportifs et parmi les images fortes de ces J.O, nous retiendrons la victoire de Steven Da Costa.

Le jeudi 5 août 2021, ce jeune homme de Mont-Saint-Martin, offrait une septième médaille d'or à la France et devenait en même temps, le premier champion olympique masculin de l'histoire du karaté.

Un parcours remarquable, une finale mémorable, et une histoire à laquelle il manque déjà un chapitre.

Alors qu'à Tokyo, pour sa première apparition au programme des J.O., le karaté a montré son plus beau visage, à Paris, il n'en n'aura pas le droit, et ce malgré tout ce qu'il peut offrir.

Ces J.O. nous ont prouvé, s'il le fallait, que le karaté avait toute sa place dans la grande famille olympique. Une légitimité conquise auprès de tous grâce à ses valeurs, son image et ses résultats.

Nous, Conseiller-es Départementaux de Meurthe-et-Moselle :

Considérant l'élan populaire massif autour des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et plus encore, celui en Meurthe-et-Moselle, avec la médaille d'or de Steven Da Costa.

Considérant que la médaille d'or de Steven Da Costa, a contribué au rayonnement de la Meurthe-et-Moselle dans le monde entier.

Considérant que le karaté représente 250 000 licenciés passionnés répartis dans 5.000 clubs.

Considérant qu'après une première introduction officielle en 2020 du karaté, il serait difficilement compréhensible que ce sport soit dépossédé de son statut olympique par la France, alors que nous comptons le premier champion des JO, titre qu'il ne pourra pas défendre.

Considérant que les Jeux sont avant tout une mise en scène mondiale de l'excellence des sportifs de haut niveau suscitant l'admiration, notamment à travers la notion de dépassement de soi, et non un simple divertissement reposant sur des sports qui connaissent un grand succès sur les réseaux sociaux et qui ne doivent pas déterminer l'Agenda Olympique.

Nous, Conseiller-es Départementaux de Meurthe-et-Moselle :

Demandons à ce que le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de 2024 à Paris présente au CIO, l'ajout du karaté comme nouveau sport au programme.

Motion adoptée à l'unanimité le mercredi 22 septembre 2020.